

DANEMARK

1) VOLUME DE L'AIDE

1.1. Performances actuelles/récentes en termes de volume

APD nette (en millions de USD)	2 800
% du PNB	0,82%

Source : données préliminaires de 2008 du CAD de l'OCDE

Depuis 2001, l'APD danoise s'est accrue en valeur absolue (partant de 1 634 millions de USD) ; cependant, elle a baissé par rapport au PNB (baisse de 1,03 %). Contrairement à de nombreux autres donateurs du CAD, seule une très petite proportion (env. 5 %) de l'APD danoise des récentes années a été fournie sous forme d'allègement de la dette.

1.2. Volume prévu à l'avenir

En 2002, le Danemark a abandonné sa politique qui consistait à allouer une aide correspondant à 1% du PNB (CAD 2003, p.19). L'APD danoise équivaut actuellement à environ 0,8 % du RNB, mais le gouvernement a annoncé qu'il ne permettra pas que l'APD passe en dessous de ce seuil. Le CAD estime que cela fera passer l'APD danoise à 2 623 millions de USD d'ici 2010 (CAD 2009).

2) ORGANISMES / MÉCANISMES CLÉS

2.1 Structures et organismes

Ministère des affaires étrangères

Couramment appelée DANIDA, acronyme d'Agence danoise de développement international, la coopération danoise est gérée par le Ministre de la coopération au développement au sein du ministère des Affaires étrangères. La DANIDA gère presque entièrement l'APD danoise et est responsable des décisions les plus stratégiques et opérationnelles (CAD 2003, p.47). Cela inclut notamment la gestion de toute l'aide bilatérale et multilatérale.

L'administration de l'aide danoise au développement destinée aux pays sous programme a été décentralisée en 2003. À présent, les missions sont conjointement chargées de la programmation, de l'évaluation des projets, de la passation des marchés et des paiements au siège et d'assurer le suivi de tous les projets et des décaissements multilatéraux (voir CE 2006 ou DANIDA 2006a, CAD 2007c).

2.2 Politiques et documents clés

Priorités du Gouvernement danois (Plans quinquennaux)

Chaque année, la DANIDA présente un budget et un plan quinquennaux au Folketing (Parlement danois). Intitulé « Un monde pour tous » (DANIDA 2007a), le dernier plan quinquennal souligne l'importance pour le Danemark de continuer à se focaliser sur l'aide à l'Afrique et à élargir ses travaux en faveur des droits et des opportunités pour les femmes. Ce plan met également l'accent sur les nouveaux défis qu'il souhaite relever et qui sont liés à la

mondialisation, notamment le changement climatique, l'énergie et l'environnement, la migration et le développement, la stabilité et la démocratie.

Consacrés à la mondialisation, les plans antérieurs mettaient l'accent sur la bonne gouvernance, les femmes, le VIH/sida (DANIDA 2006b), sur les partenariats pour la réalisation des OMD, sur la croissance économique, ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité et de la cohérence de l'aide (DANIDA 2005a).

La loi sur la Coopération au développement international (Loi n° 541 du 10 juillet 1998)

Cette loi fixe le cadre de la coopération au développement au Danemark. Elle définit plusieurs missions essentielles de la DANIDA, notamment :

- la DANIDA est tenue de soumettre un budget annuel au Folketing (Parlement danois) qui présente de manière détaillée les dépenses pour une période de cinq ans ;
- la DANIDA est chargée de l'aide bilatérale et multilatérale.

(Pour une traduction de cette loi, voir www.um.dk/NR/rdonlyres/2C33CB87-5DA1-47B2-A2D7-7F51D7C711DA/0/EngelskversionafLovomUdvbistand1998.doc)

Nouvelle politique africaine du Danemark 2005-2009 (DANIDA 2004)

Dans ce document d'orientation, le Gouvernement danois s'engage à allouer environ deux tiers de l'APD bilatérale à l'Afrique et à accorder la priorité aux organismes multilatéraux qui travaillent dans la région.

Stratégie de la politique de développement du Danemark en 2005 (DANIDA 2005b)

Elle définit la stratégie de la DANIDA en 2005 et réaffirme dans l'ensemble l'importance permanente de Partenariat 2000 (DANIDA 2000), une publication antérieure qui explique pourquoi, où et comment le Danemark participe au développement.

3) PAYS BÉNÉFICIAIRES ET CRITÈRES D'ALLOCATION

3.1. Pays bénéficiaires

Pays bénéficiaires	% du total des décaissements bruts de l'APD	% des décaissements bruts de l'APD bilatérale	En millions de USD
Tanzanie*	4,0 %	6,2 %	90
Ouganda*	3,2 %	4,9 %	73
Vietnam*	3,2 %	4,9 %	72
Mozambique*	3,0 %	4,6 %	68
Ghana*	2,7 %	4,2 %	61
Zambie*	2,2 %	3,4 %	49
Bangladesh*	2,1 %	3,2 %	48
Nigeria	1,9 %	2,9 %	44
Burkina Faso*	1,9 %	2,9 %	42
Nicaragua*	1,8 %	2,8 %	40

Source : données OCDE/CAD 2005-06

*Pays partenaires

Les dix plus gros bénéficiaires qui figurent ci-dessus ont reçu 40 % de l'APD fournie par la CE en 2005-06.

Répartition entre les différents groupes de bénéficiaires (% de décaissements d'APD brute octroyés par pays / région) :

Pays en développement	51,8%
Autres pays à faible revenu	26,9%
Afrique subsaharienne	56,0%

Source : données OCDE/CAD 2005-06

3.2. Critères d'allocation

3.2.1. Critères de présélection

Le parlement danois a établi un ensemble de critères en 1989 pour la sélection des pays éligibles à l'APD danoise :

- les besoins du bénéficiaire et la qualité de sa planification du développement ;
- l'apport d'aide par d'autres bailleurs de fonds et la capacité d'absorption du pays ;
- le potentiel du pays à promouvoir le développement durable ;
- le potentiel du pays à promouvoir les droits de l'homme ;
- le potentiel du pays à promouvoir l'égalité des sexes ;
- une expérience précédente avec la DANIDA ;
- si tous les autres critères sont remplis, le dernier est la possibilité de promouvoir les entreprises et les emplois danois.

3.2.2. Critères d'allocation

Les critères précédents servent également aux allocations de l'aide danoise.

Depuis 2000, le Danemark a lancé une période de concentration de l'aide, même en Afrique, le continent prioritaire, en abandonnant le partenariat avec l'Érythrée, le Malawi et le Zimbabwe en 2002, ainsi qu'avec le Niger en 2000 (Reality of Aid 2006, p.264 et CAD 2003, p.27) et plus récemment avec l'Égypte. Actuellement, ses dix-neuf pays partenaires sont les suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Burkina Faso, Ghana, Inde, Kenya, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Tanzanie, Thaïlande, Vietnam, Zambie. De ces pays (selon la Banque mondiale), 13 sont des pays à faible revenu, 5 des pays à revenu intermédiaire inférieur, 1 à revenu intermédiaire supérieur (Afrique du Sud), tandis que 11 se trouvent en Afrique subsaharienne.

4) POLITIQUES D'AIDE

4.1. Concessionnalité

Le Danemark décaisse la majeure partie de son aide sous forme de dons. La seule exception est l'instrument de crédit mixte – prêt à taux d'intérêt faible ou nul assorti d'une échéance de 10-15 ans, qui vise à financer l'approvisionnement en matériel et services dérivés pour les projets de développement situés dans des pays en développement relativement solvables (voir DANIDA 2006d pour en savoir plus). Les crédits mixtes représentent 3 % du programme d'aide danois (CAD 2007c).

4.2. Types d'aide

Répartition des différents types d'APD (engagements, sauf indication contraire) :

	En millions de USD	% de l'APD bilatérale brute
Coopération technique autonome (décaissements)	110	7,5 %
Appui budgétaire général	139	9,5 %
Projets et programmes (y compris des cas de coopération technique)	783	53,5 %
Allègement de la dette	146	10,0 %
Développement de l'aide alimentaire	1	0 %
Aide humanitaire	151	10,3 %
Cas d'urgence et de détresse (décaissements)	-	-

Source : données OCDE/CAD 2006

N. B. : les différents types d'aide détaillés dans ce tableau proviennent de plusieurs sources de données du CAD de l'OCDE. À ce titre, la somme de la dernière colonne n'équivaut pas à 100 %.

Depuis 1994, la DANIDA a réorienté l'aide par rapport aux pratiques traditionnelles, l'appui aux projets autonomes en faveur de l'Appui aux programmes sectoriels (APS) qui associe diverses modalités dont l'appui budgétaire sectoriel, le financement par panier de projets ou de programmes dans un secteur avec d'autres bailleurs de fonds, l'appui technique et projets autonome. Jusqu'à l'évaluation par les pairs du CAD de 2007, l'on estimait que 60 % de l'APD bilatérale danoise était allouée à travers les programmes sectoriels. L'APS a évolué avec le temps et à présent il s'intègre et est stratégiquement lié de manière générale aux stratégies nationales. En outre, même si les caractéristiques d'un programme d'APS dépendront du pays et du secteur, ils peuvent exiger le décaissement de fonds à travers des mécanismes d'appui budgétaire ciblé ou général et sont généralement coordonnés avec d'autres partenaires sur le terrain (CAD 2003, p. 29).

Cela est confirmé par l'indicateur de Paris 9, qui révèle un pourcentage assez élevé d'appui aux programmes. On trouve les meilleures pratiques au Burundi (100 %), au Nicaragua (100 %), en Ouganda (93 %), au Bangladesh (92 %) et au Mozambique (91 %). Selon l'enquête du PRC PPTE, le Bénin, le Burkina et le Mozambique reçoivent plus de 50 % d'aide au titre de programmes. Le CAD (2007) révèle qu'en 2005 plus de 60 % de l'aide bilatérale danoise concédée était de ce type.

Le Danemark décide d'accorder un appui budgétaire sur la base d'une évaluation de dix critères regroupés en 4 grandes catégories : (i) gouvernance, (ii) politiques de réduction de la pauvreté, (iii) gestion des finances publiques, (iv) partenariat (voir DANIDA 2006c, p. 3). Généralement, l'appui budgétaire est fourni en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds et lorsqu'il existe déjà dans le pays des programmes de réformes permettant de renforcer la performance du système de gestion financière du pays (DANIDA, 2007b).

En règle générale, la DANIDA n'utilise pas l'appui technique à long terme. Selon l'indicateur de Paris 4, pour les pays qui reçoivent une AT substantielle (plus de 2 millions de USD) du Danemark, cette aide présente la meilleure coordination avec les priorités locales au Bangladesh (99 %), au Kenya (87 %) et en Afrique du Sud (67 %).

Dans le cas de la Tanzanie, la DANIDA employait récemment 40 assistants techniques danois et d'autres pays, mais ces experts étaient essentiellement affectés dans les structures gouvernementales à des missions de renforcement des capacités et devaient en définitive se retirer de ces postes (CAD 2003 p.58)

4.3. Canaux d'assistance

En 2006, le Danemark a concédé environ 35 % de son APD par le biais d'organisations multilatérales, dont 28 % à la CE, 40 % aux organismes des Nations Unies et 12 % à la Banque mondiale. En 2006, les ONG ont perçu environ 6,5 % de l'APD danoise totale (CAD 2007a).

En tant que membre de l'UE, le Danemark s'est engagé à Paris en 2005 à canaliser 50 % de l'aide d'État à État par le biais des systèmes nationaux. L'enquête du PRC PPTE révèle que l'aide est presque totalement inscrite au budget en Bolivie (meilleur score), suivie de près du Mozambique et du Burkina Faso.

4.4. Secteurs et projets

Secteur	% de l'APD bilatérale (engagements)
Infrastructures sociales et administratives	32,4 %
Dont : Éducation	1,2 %
Santé	7,8 %
Population	2,2 %
Eau et assainissement	10,8 %
Pouvoirs publics et société civile	9,0 %
Infrastructures économiques	10,0 %
Dont : Transports et communications	4,5 %
Énergie	2,6 %
Production	7,6 %
Dont : Agriculture	5,3 %
Industries, mines, travaux publics	2,2 %
Commerce et tourisme	-
Activités multisectorielles	5,2 %
Assistance aux programmes	10,4 %
Activités liées à la dette	19,0 %
Aide d'urgence	9,4 %
Frais administratifs	0,3 %
Autres	5,7 %

Source : OCDE/CAD, données 2006

En tant que membre du groupe de concertation de donateurs Nordic+, la DANIDA visera à concentrer son engagement actif avec les gouvernements partenaires sur un maximum de trois secteurs. Ces interventions sectorielles actives sont envisagées sur au moins 5 à 7 ans ou dans le cadre de cycles SRP de 2 ans minimum (Nordic+ 2005).

Selon l'enquête du PRC PPTE, l'alignement sur les processus sectoriels des DSRP est élevé au Mozambique, au Burkina et en Sierra Leone et très élevé (=meilleur score) en Gambie.

4.5. Flexibilité

Le Danemark ne manifeste aucune flexibilité dans la couverture contre les chocs ou le financement du déficit du budget ni de la BOP, en grande partie à cause de sa réticence à fournir des montants élevés pour l'appui budgétaire général. Cela est confirmé par les enquêtes du PRC PPTE, qui révèlent néanmoins un certain degré de flexibilité au Mozambique, en Ouganda et en Bolivie (juste en dessous de la meilleure note).

4.6. Prévisibilité

La DANIDA soumet chaque année un budget au Parlement dans lequel sont indiquées les dépenses pour les cinq prochaines années. De cette façon, les bénéficiaires de la Coopération danoise au développement disposent des engagements de financement indicatifs pour des périodes de cinq ans. L'aide danoise est jugée la plus prévisible en Ouganda (96 % de l'aide programmée est effectivement consignée par les pouvoirs publics du pays partenaire), au Ghana (92 %) et en Zambie (92 %), selon l'indicateur de Paris 7. Selon l'enquête du PRC PPTE, 5 des 8 pays enregistrent la meilleure note danoise concernant l'indicateur d'engagement pluriannuel et l'indicateur qui mesure le respect des promesses.

4.7. Conditionnalité

La stratégie du Partenariat 2000 du Danemark encourage explicitement la coopération, l'entente et les accords mutuels, ainsi que le dialogue entre États en tant qu'alternatives au concept de conditionnalité (DANIDA 2000). Il demeure toutefois un certain niveau de conditionnalité, par exemple, lorsqu'aucun terrain d'entente ne peut être trouvé sur les principaux sujets de dialogue tels que les droits de l'homme ou la démocratie, le Danemark peut choisir de ne pas participer à un accord d'aide (Reality of Aid 2001). Selon l'enquête du PRC PPTE, la conditionnalité est en général rigoureusement appliquée et les retards de décaissements liés au non-respect de ces conditions peuvent s'avérer assez importants – à l'exception de l'Éthiopie et de l'Ouganda (qui accordent de bonnes notes au Danemark pour ces deux indicateurs).

4.8. Dialogue politique

Une partie de l'aide budgétaire danoise, lorsqu'elle est fournie, tient compte du dialogue politique, notamment les accords relatifs à la réforme, l'allocation des ressources et les mécanismes pour améliorer globalement l'efficacité des dépenses (DANIDA 2007b). Cependant, compte tenu de la concentration sur l'appui sectoriel, l'accent est souvent mis sur des problèmes spécifiques aux secteurs dans le cadre de ce dialogue. Le haut niveau de dialogue politique se traduit par l'obtention de nombreuses notes maximales selon l'indicateur PRC PPTE. Quant aux liens avec les IBW, les PPTE signalent que tous les décaissements sont liés aux programmes des IBW, car les décaissements d'appui budgétaire sont clairement subordonnés à l'exécution satisfaisante des programmes du FMI.

5) PROCÉDURES D'AIDE

5.1 Conditions préalables

Le Danemark déclare n'utiliser que rarement des Unités de gestion parallèles (CE 2006, p. 59). Le renforcement des capacités constituant généralement un élément central de l'Appui aux programmes sectoriels (APS), la DANIDA cherche à éviter l'utilisation de structures organisationnelles distinctes pour la mise en œuvre des projets (CAD 2003, p. 30). Les programmes d'appui sectoriel intègrent toutefois souvent des éléments importants d'assistance technique au renforcement des capacités. L'indicateur de Paris 6 rapporte encore un nombre non négligeable d'UEP en fonctionnement, alors que seulement 7 des 17 bureaux de pays ne signalent aucune UEP dans leurs pays respectifs. Selon le CAD (2007c), « *un défi particulier à relever sera de progresser dans la réduction du nombre d'UEP* ».

En général, la DANIDA ne réclame pas de fonds de contrepartie (le PRC PPTE ne trouve qu'une exception à cette règle). Selon l'indicateur du PRC PPTE, on trouve les meilleures pratiques en termes de nombre et de types de conditions préalables en Gambie, au Ghana et en

Zambie. L'indicateur mesurant les « retards dans les conditions préalables » situe les meilleures pratiques (c'est-à-dire le moins de retards) au Guyana et en Zambie (meilleures notes).

5.2 Méthodes de décaissement

Selon l'enquête du PRC PPTE sur les méthodes de décaissement, les meilleures pratiques se trouvent en Zambie. Le Danemark obtient des notes assez satisfaisantes concernant les retards de décaissement (à savoir peu de retards occasionnés), avec les meilleurs scores au Ghana, au Guyana et en Sierra Leone.

5.3 Procédures de décaissement

Selon l'enquête du PRC PPTE, le nombre de procédures de décaissement imposées par la Coopération danoise est le plus faible en Gambie et en Zambie (juste en dessous du meilleur score). Des 16 pays consultés pour « Paris » (indicateur 5b), seuls 2 pays déclarent que plus de 50 % de l'aide qu'ils reçoivent du Danemark passe par leurs systèmes de Gestion des finances publiques : la Bolivie (60 %) et la Tanzanie (59 %).

5.4 Procédures de passation de marchés

Selon le CAD, 4,7 % de l'aide danoise était liée en 2006 (CAD 2007b). En 2003, le Danemark a levé les restrictions sur l'aide bilatérale en permettant l'accès aux entreprises basées en UE et en permettant progressivement aux bénéficiaires de décider du lieu de leur approvisionnement. En 2005, le Danemark a accepté la réglementation de l'UE pour lever les restrictions sur toute l'APD, tandis qu'en novembre 2006 ce pays a délié toute son aide, à l'exception du Programme de crédit mixte (CAD 2007). L'aide alimentaire sera déliée à partir de 2008 (CAD 2007c).

En ce qui concerne les procédures de passation de marchés, le Danemark choisit de procéder au cas par cas parmi 6 principales options. Par ordre de préférence, il s'agit de :

- Option A – Utilisation de la réglementation et des procédures du partenaire
- Option B – Utilisation de la réglementation/procédures du partenaire avec des mesures complémentaires
- Option C – Utilisation de la réglementation du partenaire avec des procédures provenant d'une tierce partie
- Option D – Utilisation de la procédure d'une tierce partie prescrite
- Option E – Utilisation d'un agent de passation des marchés (ou un équivalent) recruté par le partenaire
- Option F – Passation de marchés *initiée par le bailleur de fonds (ou par l'agent en son nom)*

La méthode utilisée est fondée sur l'évaluation de la capacité de passation de marchés du pays en développement.

Des 16 pays consultés pour « Paris » (indicateur 5b), 8 déclarent que plus de 50 % de l'aide qu'ils reçoivent du Danemark passe par les systèmes de marchés publics du pays. Les meilleures performances sont relevées en Bolivie (90 %) et au Niger (100 %). Selon l'enquête du PRC PPTE, le Danemark lie le moins son aide en Sierra Leone et au Guyana, tandis que les retards de décaissement dus à la passation de marchés sont les plus limités en Gambie, en Sierra Leone et en Zambie (qui enregistrent tous la meilleure note).

5.5 Coordination

En tant que membre de l'UE, le Danemark s'est engagé en 2005 à Paris à réduire de 50 % le nombre de missions non coordonnées. Dans le cadre du groupe de donateurs Nordic+, le Danemark est convenu de nombreux documents d'harmonisation, tels que les directives sur la coopération déléguée et sur la division de la main-d'œuvre (Nordic+ 2005 2006). Le CAD signale toutefois que le Danemark « *ne délègue qu'occasionnellement la gestion des programmes à un autre donateur* » (CAD 2007c).

Quant aux missions et travaux analytiques communs (indicateurs de Paris 10a et 10b), les performances danoises varient considérablement selon les pays. La plupart des missions sont menées en commun au Ghana (62 %), au Mozambique (90 %) et en Ouganda (66 %). On trouve les meilleures pratiques en termes de travaux analytiques communs au Burkina Faso, en Tanzanie, en Ouganda, en Égypte et en Zambie (tous à 100 %). Selon l'enquête du PRC PPTE, le Ghana, la Sierra Leone et la Zambie reçoivent le plus de missions/travaux analytiques communs (juste en dessous du meilleur score).

Sources clés (toutes les sources Internet ont été consultées le 20 juillet 2008) :

CAD (2003) « Denmark – Development Assistance Committee Peer Review », consulté sur www.oecd.org/dataoecd/23/63/2956543.pdf

CAD (2006) « Simulation of DAC Members' Net ODA Volumes in 2006 and 2010 » consulté sur www.oecd.org/dataoecd/57/30/35320618.pdf

CAD (2007a) « Development Cooperation report 2007 », Comité d'aide au développement, OCDE, consulté sur : <http://titania.sourceoecd.org/vl=17101592/cl=12/nw=1/rpsv/dac/index.htm>

CAD (2007b) « Simulation of DAC Members' Net ODA Volumes in 2007 to 2010 », OECD Development Assistance Committee, consulté sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/57/30/35320618.pdf>

CAD (2007c) « Denmark – DAC Peer Review Main Findings and Recommendations », consulté sur www.oecd.org/document/24/0,3343,en_2649_34603_38804568_1_1_1_1,00.html

DANIDA (2000) « Partnership 2000 – Denmark's Development Policy Analysis », consulté sur www.um.dk/NR/rdonlyres/19BDFB70-A4AF-4624-BE53-5413D3890D69/0/denmarks_development_policy.pdf

DANIDA (2003) « A World of Difference – The Government's Vision for new Priorities in Danish Development Assistance 2004-2008 », consulté sur www.um.dk/NR/rdonlyres/44C6C9FF-55FF-4661-AF8F-668172F16C7C/0/a_world_of_difference.pdf

DANIDA (2004) « Africa – Development and Security, The Government's priorities for Danish cooperation with Africa 2005-2009 », consulté sur www.um.dk/NR/rdonlyres/952F5A8D-7865-4054-93B5-52F82ACC6A00/0/PolicyonAfrica.pdf

DANIDA (2005a) « Globalisation Progress through Partnership – Priorities of the Danish Government for Danish Development Assistance 2006-2010 », consulté sur www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy/PrioritiesOfTheDanishGovernmentForDanishDevelopmentAssistance/

DANIDA (2005b) « Denmark's Development Policy - Strategy », consulté sur www.um.dk/Publikationer/Danida/English/DanishDevelopmentCooperation/DenmarksDevelopmentPolicyStrategy/index.asp

DANIDA (2006a) « Danish Development Policy », consulté sur www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy

DANIDA (2006b) « Commitment to development – Priorities of the Danish Government for Danish Development Assistance 2007-2011 », consulté sur www.netpublikationer.dk/um/6784/pdf/hele2.pdf

DANIDA (2006d) « Brief Guidelines – Mixed Credits for Programme Countries », consulté sur <http://amg.um.dk/NR/ronlyres/9EA0D544-9A1E-4D19-A9FA-853840858B75/0/MixedCreditsToProgrammeCountriesMay2006.pdf>

DANIDA (2007a) “World for All - Priorities of the Danish Government for Danish Development Assistance 2008-2012”, consulté sur http://www.um.dk/NR/ronlyres/0290D748-D013-4365-95F3-A6CC92FD6E93/0/a_world_for_all.pdf

DANIDA (2007b) “Principles for Provision of General Budget Support”, consulté sur <http://amg.um.dk/en/menu/TechnicalGuidelines/BudgetSupport/BudgetSupport.htm>

CE (2006) « EU Donor Atlas 2006 », consulté sur http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/eu_donor_atlas_2006.pdf#zoom=100

Reality of Aid (2001) « Denmark », consulté sur www.devinit.org/jpdfs/jde.pdf

Reality of Aid (2006) « Denmark chapter in Reality of Aid 2006 », consulté sur www.realityofaid.org/roareport.php?table=roa2006&id=25

Ministère des affaires étrangères (2006) « Diplomacy in a boundless world », consulté sur www.um.dk/NR/ronlyres/D958ED8F-C022-4F08-9D74-FC140C5E0DC9/0/Summary.pdf

NORDIC+ (2005) « Nordic+ Complementarity Principles », consulté sur www.amg.um.dk/NR/ronlyres/777F50E9-5638-4468-8CB5-19D87AEC5621/0/complementarityfinalasagreedbyDGs.doc

NORDIC+ (2006) « Joint Action Plan on Harmonisation and Alignment », comme convenu lors de la Réunion générale des directeurs du 23 et 24 mars 2006, consulté sur www.oecd.org/dataoecd/30/10/30216580.pdf